

# Veillées de Noël d'autrefois

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 51

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209143>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasensteïn & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## ABONNEMENTS POUR 1913

Tout nouvel abonné, pour **six mois**  
ou **l'année**, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1913,  
recevra **gratuitement** :

1° le **Conteur Vaudois** jusqu'à fin 1912,

2° un volume des **Causeries du Conteur**  
**Vaudois** (choix de morceaux français et  
patois, avec illustrations).

**Sommaire** du N° du 21 décembre 1912 : Veil-  
lées de Noël d'autrefois. — La mésange  
(boutade). — Ion dâi coumandement (Marc à Louis).  
— Enseignes (boutade). — Le Jorat inconnu (J. T.).  
— Tray et dou fan you. — Les penseurs. — Sur le  
chemin de la gloire. — Autour de la marmite. — Au-  
tres-temps, autres mœurs.

## VEILLÉES DE NOËL D'AUTREFOIS

L'ARBRE de Noël n'est pas aussi ancien en  
Suisse qu'on le croit communément, li-  
sons-nous dans le *Dictionnaire géogra-  
phique* de Knapp et Borel ; il a même été intro-  
duit assez récemment dans beaucoup de contrées,  
surtout dans les contrées catholiques. Dans les  
cantons de Soleure et de Vaud, il ne date que des  
environs de 1860 ; dans la Thurgovie moyenne,  
que de 1856... Dans le canton de Bâle-Campagne,  
la branche de houx tient lieu chez les pauvres  
d'arbre de Noël. Toute cette verdure de Noël et  
du Nouvel-An, depuis le simple rameau de houx  
jusqu'à l'arbre étincelant de lumière, n'est pas  
autre chose qu'un symbole du renouveau de la  
nature après le solstice.

Assez longtemps avant la date de 1860 assignée  
par le *Dictionnaire géographique* à l'apparition  
des premiers arbres de Noël dans le canton de  
Vaud, il en brillait un au foyer du philosophe  
Charles Secrétan, à Lausanne. Ce fut même le  
premier qu'on vit dans cette ville. Charles  
Secrétan avait épousé, en 1840, la fille d'un  
professeur bavarois.

« La jeune femme, raconte-t-il, ne se représentait  
pas qu'il fût possible de passer Noël sans le  
sapin qui, en Allemagne, égaie à cette date  
les moindres cabanes comme les palais des rois.  
Mais elle se trouva en présence de difficultés  
imprévues. Personne ne comprenait autour  
d'elle de quoi il s'agissait.

» Pour avoir un sapin, il fallut que la laitière  
en coupât un, en contrebande, dans les forêts  
de la ville.

» Quant à dorer des noix, impossible. Les  
pharmaciens se servaient bien de feuilles de  
métal pour envelopper des pilules, mais le prix  
en était inabordable ; elle se borna à argenter  
une noix.

» Pas question non plus de petites bougies  
colorées. Heureusement que, dans ce temps-là,  
avant le gaz et l'électricité, on faisait usage de  
longs rubans de mèches entourés de cire et  
roulés sur eux-mêmes, formant une sorte de

bine appelée rat de cave. Elle en coupa des  
morceaux réguliers, les fixa aux rameaux de  
l'arbre. Elle y suspendit des pains d'anis, des  
friandises dont elle avait la recette bavaroise,  
fit des ornements de papiers de couleur et réus-  
sit à décorer le sapin de Noël que même les  
plus sceptiques trouvèrent joli.

» L'année suivante, le succès fut plus com-  
plet. On avait envoyé d'Augsbourg à l'exilée  
des cahiers de feuilles de métal blanc et or, des  
bougies roses, bleues et rouges, des étoiles  
brillantes, tout ce qu'il fallait pour un arbre de  
Noël germanique. »

Dès lors, la coutume germanique s'est répan-  
due dans tout notre pays romand, et plus n'est  
besoin d'envoyer la laitière couper clandestine-  
ment un « sapelot » dans les pépinières sylves-  
tres ; durant la dernière quinzaine de décem-  
bre, les « Dzoratai » en amènent de vraies fo-  
rêts dans les villes principales. On allume le  
sapin de Noël non seulement au foyer domes-  
tique, mais encore à l'école, à l'église, à l'hôpi-  
tal, au théâtre, au local des sociétés, chez les  
étudiants comme chez les vieillards des asiles,  
au Grütli comme à l'Union chrétienne des jeu-  
nes gens.

Bien que les campagnes aient aussi été ga-  
gnées par cette mode, elles n'ont pas renoncé  
tout à fait aux usages d'autrefois. Ainsi, le jour  
de Noël, ou la veille, on continue çà et là à tirer  
des présages. Veut-on savoir le temps qu'il fera  
pendant l'année, on coupe par la moitié six  
oignons, on les évide légèrement et on y met  
une pincée de sel. Ces douze moitiés d'oignons  
représentent les mois de l'année. Le jour sui-  
vant, on constate l'état du sel : selon qu'il est  
plus ou moins fondu, on aura tel mois un peu  
humide, tel autre constamment pluvieux, ou  
au contraire marqué par une grande sécheresse.  
Une autre coutume consiste à jeter dans l'eau  
du plomb fondu, au coup de minuit, et à lire  
l'avenir dans les formes bizarres qu'il forme  
ainsi. Enfin, dans les rares maisons vaudoises  
où les poètes, les calorifères et les radiateurs  
n'ont pas remplacé l'antique cheminée, on est  
resté fidèle à la « bûche de Noël », qu'on allu-  
mait jadis solennellement à l'âtre de la cuisine,  
avant l'apparition des fourneaux potagers. Notre  
canton était même le seul en Suisse où cette  
pratique fût générale. Aujourd'hui, dans beau-  
coup de familles la bûche de Noël paraît à table,  
au dessert, et elle vient de chez le confiseur.

Pour se faire une idée du rôle que jouait jadis  
cette bûche à laquelle les enfants rêvaient bien  
des nuits avant Noël, il faut lire ce qu'en dit  
dans ses Mémoires le poète provençal Frédéric  
Mistral. Laissons donc parler le célèbre auteur  
de *Mireille* :

« Fidèle aux anciens usages, pour mon père,  
la grande fête c'était la veillée de Noël. Ce jour-  
là, les laborieux détalèrent de bonne heure ;  
ma mère leur donnait à chacun, dans une ser-  
viette, une belle galette à l'huile, une rouelle  
de nougat, une jointée de figues sèches, un fro-  
mage du troupeau, une salade de céleri et une  
bouteille de vin cuit. Et qui de-ci, et qui de-là,

les serveurs s'en allaient, pour « poser la bû-  
che au feu », dans leur pays et dans leur mai-  
son. Au Mas ne demeuraient que les quelques  
pauvres hères qui n'avaient pas de famille ; et  
parfois des parents, quelque vieux garçon, par  
exemple, arrivaient à la nuit, en disant :

— Bonnes fêtes ! Nous venons poser, cousins,  
la bûche au feu, avec vous autres.

Tous ensemble, nous allions joyeusement  
chercher la « bûche de Noël », qui — c'était de  
tradition — devait être un arbre fruitier. Nous  
l'apportions dans le Mas, tous à la file, le plus  
agé à tenait d'un bout, moi, le dernier-né, de  
l'autre ; trois fois, nous lui faisons faire le tour  
de la cuisine ; puis, arrivés devant la dalle du  
foyer, mon père, solennellement, répandait sur  
la bûche un verre de vin cuit, en disant :

Allégresse ! Allégresse, [gresse !  
Mes beaux enfants que Dieu nous comble d'allé-  
Avec Noël, tout bien vient ;  
Dieu nous fasse la grâce de voir l'année prochaine  
Et, sinon plus nombreux, puissions-nous n'y pas  
[être moins.

Et, nous écriant tous : « Allégresse, allégresse,  
allégresse », on posait l'arbre sur les landiers  
et, dès que s'élançait le premier jet de flamme :

A la bûche  
Boute feu !

disait mon père en se signant. Et, tous, nous  
nous mettions à table.

Oh ! la sainte table, sainte réellement, avec  
tout à l'entour, la famille complète, pacifique et  
heureuse. A la place du *cateil*, suspendu à un  
roseau, qui, dans le courant de l'année, nous  
éclairait de son lumignon, ce jour-là, sur la ta-  
ble, trois chandelles brillaient ; et si parfois la  
mèche tournait devers quelqu'un, c'était de  
mauvais augure. A chaque bout, dans une as-  
siette, verdoyait du blé en herbe, qu'on avait  
mis germer dans l'eau le jour de la Sainte-  
Barbe. Sur la triple nappe blanche, tour à tour  
apparaissaient les plats sacramentels : les es-  
cargots, qu'avec un long clou chacun tirait de  
la coquille ; la morue frite et le *muge* aux oli-  
ves, le cardon, le scolyme, le céleri à la poi-  
vrade, suivis d'un tas de friandises réservées  
pour ce jour-là, comme : fouaces à l'huile, rai-  
sins secs, nougat d'amandes, pommes de para-  
dis ; puis, au-dessus de tout, le grand *pain ca-  
lenda*, que l'on n'entamait jamais sans en avoir  
donné religieusement un quart au premier  
pauvre qui passait.

La veillée, en attendant la messe de minuit,  
était longue, ce jour-là ; et longuement, autour  
du feu, on y parlait des ancêtres et on louait  
leurs actions... »

**La mésange.** — Paulette étudie son « livre de  
mots ». Soudain, elle est distraite par une mé-  
sange qui picore des noix placées dans un sac  
suspendu à la fenêtre.

La fillette, voyant pour la première fois le joli  
oiseau à tête bleue, s'écrie, dans le ravissement :  
— Oh ! m'man, vois-tu, un oiseau qui est ha-  
billé du dimanche !